

France TV, Grand fossoyeur de l'emploi en région

Communiqué FO • 7 mai 2026

Le plan d'économies 2026 : une purge sans précédent sur l'emploi CDD

Année après année, France 3 est devenue la variable d'ajustement du groupe : émissions supprimées, documentaires réduits, mutualisations à tour de bras. En 2026, le nouveau plan d'économies franchit un seuil sans précédent, l'immense majorité de l'effort demandé au groupe va se reporter sur la masse salariale de France 3 et se sont les CDD qui trinquent déjà.

Les CDD, pilier invisible de France 3

JRI, monteurs, journalistes, présentateurs, techniciens... Les salariés en CDD et CDDU sont l'un des piliers essentiels de l'entreprise et de la production régionale. Dès janvier, la réduction de ces contrats s'est traduite mécaniquement par moins de sujets tournés, moins de magazines, moins de directs. Les zones rurales et péri-urbaines, déjà sous-représentées, seront les premières abandonnées.

Des collaborateurs fidèles depuis 15 ou 20 ans voient les propositions de contrat se tarir, remettant en cause non seulement leurs régimes indemnitaires, mais la poursuite même de leurs carrières dans le secteur.

Entre 2024 et 2025, l'emploi CDD/CDDU affiche un recul de 9%. Avec les économies encore exigées de France Télévisions, cette baisse de l'emploi CDD et CDDU va s'accroître pour 2026. Quand on sait que France TV est le premier employeur de la télédiffusion en région, on peut dire, sans exagérer, que France Télévisions détruit l'emploi régional.

Des effets en cascade sur tout un territoire

Un intermittent est par principe mobile, qu'il soit embauché à Bordeaux, Rennes, Lyon ou en Ile-de-France, il n'a souvent aucun autre employeur équivalent en région. En plus de faire vivre les familles de ces salariés, ces contrats permettent un écosystème entier : sociétés de production locales, prestataires techniques, équipes de tournage. France 3 fonctionne, de fait, comme une commande publique implicite pour toute la filière. Réduire massivement les CDD, c'est appauvrir simultanément l'emploi, la production culturelle et la vie économique en région.

Les CDDU privés de leurs 507 heures perdront l'accès à l'AFDAS et donc à toute possibilité de se former aux mutations numériques du secteur. Pire, sans heures suffisantes, ils basculeront des annexes 8 et 10, directement vers le RSA, ou pour les plus chanceux vers le régime général de l'assurance chômage. France Télévisions, non contente de fragiliser le financement de l'AFDAS et

d'Audiens, va équilibrer ses comptes sur le dos de l'Unedic et des départements déjà au bord de la faillite. Le coût social et économique est potentiellement faramineux.

Permanents, vous n'êtes pas à l'abri !

Il serait tentant de croire que cela ne concerne pas l'emploi permanent. Ce serait oublier que la renégociation de notre accord collectif a commencé par les licenciements économiques. Cette politique révèle une logique de déstructuration du service public de la télévision dans son ensemble et un mépris crasse pour la vie en région. Quant au fusion de France 3 - France Bleu, avec le fameux "Ici" dont personne ne comprend les contours et encore moins numériques, la direction utilise le vocabulaire de la convergence pour faire passer une cure d'austérité, des suppressions potentielles d'emplois, sachant parfaitement que la vraie fusion n'est ni financée ni voulue politiquement.